

## Preuve et attestation de développement professionnel

### 2 - Ponctuation négociée - Explorateur

cadre21



#### Description:

À ce niveau « Explorateur », vous apprendrez comment animer la deuxième des trois activités de la séquence didactique: la ponctuation négociée à la manière de la «phrase dictée du jour» (Nadeau et Fisher, 2014). Comme nos travaux l'ont montré, il est recommandé de vivre environ six activités de ce type pour obtenir des résultats en écriture (Arseneau et al., 2023). Cette activité est guidée par une méthode d'analyse syntaxique rigoureuse pour soutenir les élèves à justifier la ponctuation en s'appuyant sur des critères syntaxiques et sur des manipulations syntaxiques. Des gestes didactiques propres à la didactique de la grammaire sont décrits pour vous aider à amener vos élèves à participer aux échanges, à s'appropriier les savoirs grammaticaux et à s'engager cognitivement dans l'activité.

:

Badge attribué à : Sabouin Diane

<https://www.cadre21.org/membres/902a9271f885f87d2843b4ea>

Date d'obtention : 2026-01-29 15:37:36

# Syntaxe et ponctuation - Ponctuation négociée

## 1 - Explorateur

1 - Quelle(s) notion(s) syntaxique(s) se clarifie(nt) à la suite de cette formation ?

Identifier le phrase syntaxique : Sujet + Prédicat (et/ou) complément de la phrase.

2 - Comment envisagez-vous de mettre en œuvre les contenus de la formation (savoirs sur la ponctuation et gestes didactiques) dans votre enseignement de la syntaxe et de la ponctuation ?

Pour l'instant, je tente d'intégrer les connaissances, préciser le vocabulaire et me créer des tableaux, mais pour l'instant, je ne considère pas avoir consolider le contenu.

3 - Quel impact sur l'apprentissage de la syntaxe et de la ponctuation, ainsi que sur l'engagement de vos élèves anticipez-vous à la suite de cette formation ?

Mon objectif est de passer mon TECFÉE. Je suis à ma troisième tentative, sans avoir atteint le pourcentage de 70%. Je garde confiance que je vais y arriver. Je suis à la fin de ma formation, au baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire. Sans la réussite du TECFÉE, je n'aurai pas accès au stage IV, donc pas de brevet.